

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

LIVING
better

SOMFY 

SOMMAIRE

I.	UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LE CARBONE	4
A.	1er pilier : Minimiser les émissions de CO2	4
	Centrer les efforts sur le carbone pour réduire l'impact du groupe	4
	Les produits : Proposer des produits plus sobres	7
	Les activités	7
B.	2e pilier : Maximiser les émissions évitées	12
	Proposer des solutions au service de l'efficacité énergétique	12
C.	3e pilier : Augmenter la séquestration carbone	13
II.	AGIR AVEC ET POUR LA PLANÈTE AU-DELÀ DU CARBONE	14
A.	Gestion des déchets / Economie circulaire	14
B.	Biodiversité	15
C.	Eau	15
D.	Pollution locale et externalités négatives	16
E.	Analyser la résilience aux risques	17

A BETTER WAY TO CARE - PLANET

Né au pied des Alpes, SOMFY est depuis plusieurs années sensible aux enjeux environnementaux. La Performance Environnementale est un axe stratégique pour SOMFY, pleinement intégré dans son programme « Ambition 2030 ».

Après analyse de son impact sur la Planète, et tout particulièrement à travers un Bilan Carbone®, SOMFY a souhaité prioriser son action sur la lutte contre le changement climatique. Les activités directes de SOMFY ont principalement un impact sur les émissions de gaz à effet de serre, et il est apparu aux yeux de ses dirigeants que c'était le premier facteur sur lequel l'entreprise devait agir.

SOMFY a décidé de mettre en place des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Cela s'est traduit par un engagement auprès de SBTi (Science Based Target Initiative) sur l'ensemble de la chaîne de valeur et par la constitution d'une feuille de route à horizon 2030.

Le premier pilier de la politique carbone consiste à minimiser les émissions de CO2 de l'entreprise et de ses produits.

En parallèle, SOMFY développe des solutions d'automatisation des protections solaires qui tirent profit des apports énergétiques du soleil pour optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire ainsi les émissions de CO2 de ses clients. Cela se traduit concrètement par des baisses de consommations d'énergie liées au chauffage en hiver, et par une réduction de l'usage des systèmes de climatisation en été.

Le deuxième pilier de la politique carbone de SOMFY cherche à maximiser ces gains énergétiques par le développement d'automatismes dédiés.

Le troisième pilier de cette politique CO2 est la contribution à des puits de carbone à travers des projets de reforestation.

Ce dernier sujet est en cours d'étude car la priorité a été donnée à la réduction de l'empreinte carbone. Dans l'attente d'une feuille de route complète, SOMFY s'est donné des règles pour investir de façon ponctuelle dans des crédits carbone liés à la reforestation et la régénération naturelle.

SOMFY entend donc faire sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique, et n'en n'oublie pas pour autant les autres enjeux environnementaux comme la biodiversité ou la raréfaction des ressources pour lesquels des actions sont menées sur ses sites en vue de contribuer localement à un environnement meilleur.

I. UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LE CARBONE

Un Bilan Carbone® a permis d'établir la cartographie des impacts environnementaux du Groupe et de constater que le levier d'action prépondérant porte sur le dérèglement climatique. SOMFY a décidé de se fixer des objectifs de réduction de son empreinte carbone à horizon 2030 et de contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments par la promotion de solutions maximisant l'utilisation des apports solaires pour la régulation thermique.

Le Bilan Carbone® a été réalisé sur les scopes 1, 2 et 3 pour l'ensemble du Groupe.

Il en ressort que 93 % des émissions de GES sont liées à la fabrication et à l'utilisation des produits SOMFY (émissions indirectes de scope 3) et 7 % à l'activité des sites du Groupe (émissions des scopes 1, 2 et 3).

Pour construire la politique SOMFY s'est appuyé sur un référentiel partagé NZI (Net Zero Initiative de Carbone 4, Cf. <https://www.carbone4.com/projet-nzi>).

Les 3 piliers de la politique climatique sont les suivants et vont être détaillés plus bas :

- Minimiser les émissions de CO2 : Inclut toutes les émissions de CO2 liées aux activités et à l'utilisation des produits SOMFY
- Maximiser les émissions évitées : Emissions de CO2 économisées par les clients grâce à l'utilisation des solutions SOMFY
- Contribuer à la séquestration de carbone : Investissement dans des puits de carbone pour augmenter la séquestration carbone

FOCUS CLIMAT : LES 3 PILIERS DU CARBONE

A. 1ER PILIER : MINIMISER LES ÉMISSIONS DE CO2

- **Centrer les efforts sur le carbone pour réduire l'impact du groupe**
- Objectifs SBTi :

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 sont les suivants :

- Réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 en valeur absolue par rapport au niveau de 2019 (calcul sur une base dite « market based »)

- Réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre du scope 3 en intensité (ramené au nombre d'actionneurs vendus).

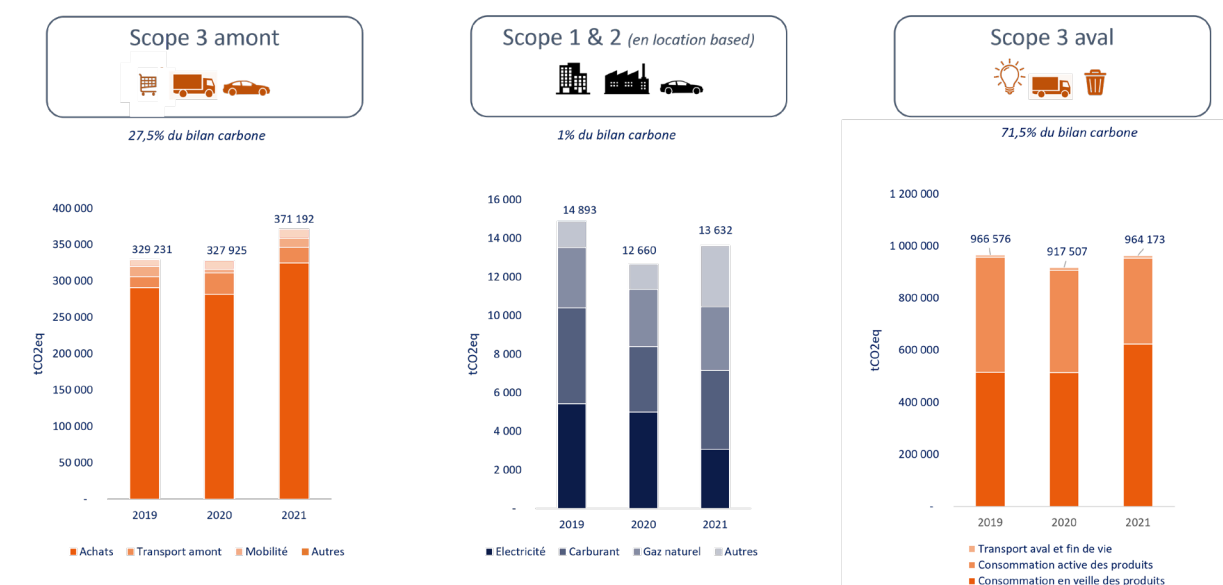
Ces objectifs ont été soumis à et validés par la Science Based Target initiative (<https://sciencebasedtargets.org/>). Ils sont en ligne, pour les scopes 1 et 2, avec une trajectoire de réchauffement de la planète de 1,5 °C à horizon 2100 selon les engagements pris lors de l'Accord de Paris de 2015.

Afin d'atteindre ces objectifs et favoriser les solutions bas carbone, une feuille de route des actions a été définie et constitue une priorité stratégique suivie par le Comité Exécutif et animée par la Direction Performance Environnementale. Pour preuve de l'importance donnée à ce sujet : ces objectifs sont inscrits dans la part variable de la rémunération du top management et intégrés dans les conditions de financement de sa ligne de crédit.

1. Mesurer

Voici les principaux enseignements des Bilan Carbone® de 2019 à 2021.

La répartition par sources d'émissions de CO2 est le point de départ de la priorisation des actions de réduction menées par le Groupe.



Bilan carbone 2019-2020-2021 (location based)

L'augmentation du Bilan Carbone® 2021 de SOMFY est à nuancer par la forte croissance des volumes de l'ordre de 20% sur la même période.

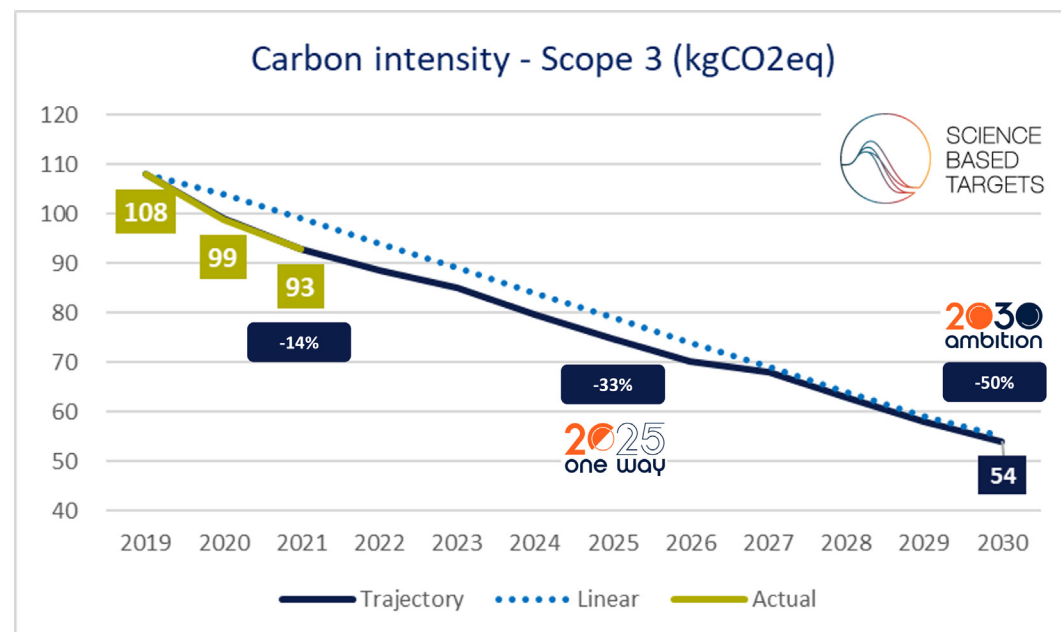
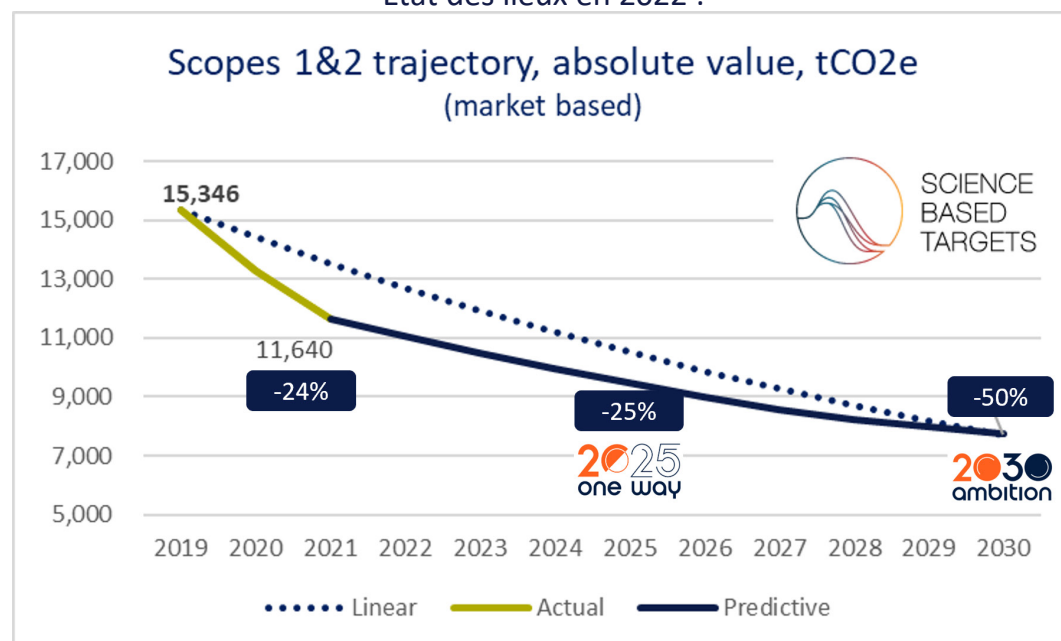
Plus de 90 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées à la fabrication et à l'utilisation des produits SOMFY (émissions indirectes de scope 3) et le reste à l'activité des sites du Groupe (émissions des scopes 1, 2 et 3).

2. Suivre la trajectoire carbone

Les indicateurs suivis sont de deux ordres :

- La valeur absolue des émissions de CO2 des scopes 1&2
- L'intensité carbone du scope 3 : c'est-à-dire la valeur des émissions de CO2 du scope 3 rapportée au nombre de moteurs vendus.

Etat des lieux en 2022 :



Les paragraphes suivants présentent les actions les plus significatives menées par SOMFY.

• Les produits : Proposer des produits plus sobres

Le Bilan Carbone® de SOMFY est très clair : la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise proviennent des produits qui sont des équipements électriques et électroniques. C'est pourquoi SOMFY s'est engagé dès 2015 dans une démarche d'éco-conception, appelée ACT FOR GREEN, afin de réduire les impacts environnementaux de manière complète et quantitative.

SOMFY s'engage ainsi sur 2 objectifs forts pour accélérer la réduction de l'empreinte carbone de ses produits à horizon 2030 :

- Réduire la consommation électrique moyenne des motorisations de 40%
- Atteindre 100% de produits ACT FOR GREEN, c'est-à-dire ayant été éco-conçus et répondant à des critères plus contraignants que la réglementation.

Pour répondre à ce premier objectif, des projets de conception de nouvelles cartes électroniques intégrant des composants plus économes en énergie, ainsi que des architectures originales ont été lancés et elles seront progressivement intégrées aux produits.

Pour répondre au second, SOMFY a rendu obligatoire l'application de la démarche ACT FOR GREEN à tout nouveau projet depuis début 2022. Les produits portant le marquage ACT FOR GREEN répondent à des exigences environnementales plus contraignantes que les réglementations en vigueur tout en y intégrant les principes de l'économie circulaire.

Tous les produits Act For Green font l'objet d'une déclaration environnementale produit au format ISO 14040 PEP Ecopassport®, tous consultables sur le site de l'association. (<https://register.pep-ecopassport.org/pep/consult>)

Ces 2 objectifs demandent une transformation de tous les métiers afin que l'éco-conception fasse partie de l'ADN de SOMFY à travers tous les processus : objectifs CO2 pour tout nouveau grand projet, ajout du poids carbone dans la base de données fournisseurs, ajout d'un critère environnemental dans le choix des fournisseurs, fiabilisation et automatisation du champs CO2 dans les nomenclatures, déploiement d'un guide d'éco-conception à tous les métiers de la conception, augmentation de l'utilisation de matière recyclée etc.

• Les activités

Le Bilan Carbone® de SOMFY est fortement déséquilibré avec un impact des produits très important. Comme cela a été décrit au paragraphe précédent, des actions fortes sont lancées et suivies pour en diminuer l'impact.

Néanmoins, 7% de l'impact carbone de SOMFY est lié aux activités de l'entreprise avec notamment la logistique amont et aval, les dépenses énergétiques des sites, la mobilité des collaborateurs (trajets domicile-travail et déplacements professionnels) et l'achats de biens et services hors production.

La direction de l'entreprise considère que toutes les fonctions doivent contribuer à la réduction de l'empreinte carbone et qu'il est tout aussi important de faire preuve de sobriété énergétique et de réduire l'impact direct de l'entreprise, que de réduire l'impact de ses produits.

1. Accélérer la conversion vers des sites plus verts

Les dépenses énergétiques des sites sont traitées de deux manières :

- La première consiste à faire preuve de frugalité en réduisant les consommations d'énergie. Cela commence par les bâtiments et les outils de production pour lesquels les améliorations possibles sont étudiées et mises en place. Cela passe aussi par des efforts de réduction du chauffage et du refroidissement des bâtiments pendant les périodes d'extrema climatiques (SOMFY a par exemple signé en France les chartes RTE et RTGaz et s'est engagé dans le cadre du plan de sobriété gouvernemental en 2022 à réduire de 10% ses dépenses énergétiques d'ici à 2024 par rapport à une base 2019). Des systèmes de management de l'électricité sont progressivement installés sur les sites de production afin de mieux identifier les économies possibles. Des actions sont menées au cœur des systèmes de production pour réduire leur consommation énergétique. Par exemple, les éclairages fluorescents sont remplacés par des dispositifs à LED sur les équipements de production, les lumières extérieures sont réduites, et certains moyens de production sont arrêtés la nuit. A travers ces actions, plus de 2 500 tonnes CO2e ont été économisées depuis début 2021.
- La deuxième consiste à souscrire à des contrats d'électricité d'origine renouvelable sur l'ensemble des sites du groupe. Ainsi 55% de l'électricité utilisée sur ses sites industriels est d'origine renouvelable avec l'objectif d'atteindre 100% en 2030. En 2022 75% des sites industriels du Groupe disposaient de contrats d'électricité verte. En parallèle et afin de pérenniser cet approvisionnement, SOMFY étudie les solutions possibles pour implanter des sources d'énergie renouvelables (panneaux solaires) sur ses sites.

Tous les nouveaux sites de production qui seront construits à l'avenir le seront en suivant les principes LEED Gold ou BREEAM Excellence afin de garantir une construction performante sur le plan énergétique. Les contrats d'énergie souscrits sur ces sites seront dès le départ basés sur des énergies renouvelables.

2. Digital

Sur ce champ de l'énergie, l'entreprise est particulièrement vigilante à l'impact de ses systèmes informatiques. D'un point de vue planétaire, il est attendu une amplification des impacts du numérique. Afin d'éviter de suivre cette tendance et de maintenir les émissions liées au digital à niveau faible comme aujourd'hui (moins d'un pour cent des émissions totales), les serveurs du Groupe ont été équipés de l'outil MyITFootprint pour mesurer et détailler leurs impacts environnementaux et de prendre des mesures de limitation. Ce bilan a mis en évidence la part du matériel et conduit à la décision de renouveler le matériel informatique moins fréquemment (4 ans pour un ordinateur

portable au lieu de 3 auparavant, pas de changement de téléphone portable tant que ce dernier fonctionne).

3. Mobilité

La mobilité des collaborateurs est également un levier de réduction des impacts carbone de l'entreprise, elle représente 16% des émissions de CO2 des activités du Groupe.

Cela comprend la mobilité des collaborateurs pour venir au travail, ainsi que les déplacements professionnels.

Les collaborateurs sont ainsi sensibilisés à l'impact de leurs déplacements : tous les ans une semaine sur le thème de la mobilité douce est organisée à l'occasion de la semaine interne du développement durable, elle a pour but de faire découvrir à chacun les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (train, vélo, covoiturage) en permettant aux collaborateurs d'expérimenter ces modes de déplacement plusieurs jours afin de matérialiser les impacts individuels. L'enquête menée à cette occasion montre un accroissement de l'usage du covoiturage ainsi que de l'usage du vélo pour se rendre au travail.

En 2022, la filiale française du groupe a testé « l'éco-safe driving » via la mise en place d'une application sur trente véhicules. Un boîtier connecté au véhicule permet aux utilisateurs d'avoir des conseils personnalisés et des défis ludiques pour améliorer leur conduite. Les résultats de cette expérience sont prometteurs avec une réduction des consommations de carburant et du taux d'accidents au volant. Elle devrait donc être généralisée à l'ensemble de la flotte de véhicule du Groupe.

La politique de déplacement incite les collaborateurs à favoriser les réunions virtuelles à travers les outils de communication modernes. Les visites clients sont ainsi moins systématiques tout en permettant un contact fréquent avec ces derniers. Les déplacements en train sont à prioriser lorsque c'est une alternative possible à l'avion (trajets Cluses – Paris par exemple), et les vols longs courrier s'accompagnent d'un séjour minimum de trois jours afin de concentrer les réunions et éviter des aller-retours inutiles. Dans la mesure où ces déplacements vers la Chine ou les USA sont inévitables, il a été décidé de contribuer sur l'équivalent de quelques voyages, aux carburants SAF basés sur le raffinage d'huiles de friture.

La flotte de véhicules d'entreprise s'électrifie progressivement. Les véhicules électriques ou hybrides sont privilégiés lorsque cela correspond à l'usage des bénéficiaires. Une grille de critères de choix a été établie pour déterminer le type de véhicule le plus approprié.

4. Transports

Les transports pèsent pour un quart environ du Bilan Carbone® des activités de SOMFY. Une nouvelle organisation des flux logistiques est en cours d'élaboration et devrait permettre de diminuer l'impact carbone de chaque produit. Pour réduire l'impact de la logistique, le Groupe a rédigé un plan de décarbonation

des transports sur trois niveaux à court, moyen et long terme qui mentionnent entre autres :

- D'imposer à l'ensemble de ses partenaires un critère minimum EURO 5 pour les transports routiers.
- De privilégier le mode de transport le moins polluant (ou favoriser le multimodal)
- D'optimiser le taux de remplissage des camions lorsque SOMFY a la charge du transport.

En parallèle, SOMFY sensibilise les équipes aux bonnes pratiques via des campagnes de communication, de la formation et de l'accompagnement au changement.

Des initiatives sont prises au niveau local pour optimiser les flux. Par exemple un projet pilote a été mené sur l'usine de Tunisie pour mettre en place des emballages retournables entre certains fournisseurs et l'usine de production. De même, les gros clients sont invités à signer un accord pour limiter les envois de notices produits avec les bacs de produits finis en nombre important (20, 50 ou 100).

À plus long terme, SOMFY prévoit d'intégrer les données transport à son ERP (progiciel de gestion intégré) pour améliorer le suivi et apporter des axes d'amélioration au plan d'actions.

5. Achats de services

Les achats de services tels que le marketing, le consulting ou la maintenance constituent une partie moins importante que les achats de production (composants entrant dans la composition des produits), néanmoins ils ont un impact sur les activités de SOMFY. C'est pourquoi le groupe va s'attacher à demander les prestations les plus vertueuses possibles. Par exemple SOMFY préférera sélectionner des hôtels ou des cabinets de consulting engagés dans une démarche environnementale.

6. Achats de production

Avec une part de 20% de l'empreinte carbone globale, les achats directs sont un levier d'action important.

En complément de la charte achats responsables, un critère environnemental a été intégré dans la sélection des fournisseurs en 2022. De plus, SOMFY s'est doté d'un outil permettant de mesurer l'empreinte carbone de ses approvisionnements. Les résultats tangibles se mesureront à court terme.

Grâce à cet outil, l'objectif est de mesurer l'empreinte carbone de l'ensemble des achats directs et de suivre les actions de réduction menées par les fournisseurs pour réduire leur impact carbone.

En parallèle, des critères de sélection environnementaux sont intégrés dans le cahier des charges permettant de choisir les fournisseurs.

7. Sensibilisation, formation et engagement des collaborateurs à l'environnement

SOMFY considère qu'il est important de sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et que chacun agisse à son niveau.

Plus de 500 collaborateurs ont ainsi pu participer à une Fresque du climat, format déployé désormais à grande échelle dans nos catalogues de formation et en animation de séminaire.

Depuis 2009, un réseau de collaborateurs sont les relais des éco-gestes de proximité au quotidien. Ils remontent ainsi les idées auprès de la Direction Performance Environnementale et mettent en place des améliorations ou de nouveaux éco-gestes. Depuis 2022, ce réseau se professionnalise afin que ces collaborateurs agissent et supportent la Politique environnementale du Groupe au plus près des entités opérationnelles.

De nombreux événements permettent également de sensibiliser les collaborateurs tout au long de l'année à l'échelle de Groupe :

- Le Cyber Clean Up Day avec une collecte de matériel informatique et une incitation au nettoyage numérique.
- Le Challenge Mobilité qui encourage les collaborateurs à tester un mode de transport moins carboné pour le trajet domicile-travail avec de nombreuses animations.
- La semaine du Développement Durable où des conférences et stands rappellent nos engagements et avancés en environnement.

D'autres événements locaux sont régulièrement organisés sur les sites du Groupe et des communications plus ciblées peuvent également être déployées comme lors du Plan de sobriété.

Un Guide des éco-gestes est disponibles afin de partager les bonnes pratiques déjà mises en place dans le Groupe et d'insuffler la responsabilité de chacun au quotidien. L'élargissement du scope des missions de la Fondation à l'environnement à partir de 2023 permet enfin aux collaborateurs d'aider des associations à raison de 3 jours par an dans leurs journées travaillées. Ces premières journées solidaires dédiées à l'environnement démarreront en France avec des associations telles que France Nature environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux.

B. 2E PILIER : MAXIMISER LES ÉMISSIONS ÉVITÉES

• Proposer des solutions au service de l’efficacité énergétique

Le rayonnement solaire sur une vitre constitue un radiateur équivalent de 500 W par m². L’usage des protections solaires permet par conséquent de gérer cet apport énergétique dans le bâtiment.

SOMFY développe et propose sur le marché des motorisations et des automatismes qui permettent de profiter au mieux des apports énergétiques du soleil en hiver et de s’en prémunir en été. L’impact pour l’occupant des bâtiments est double : un meilleur confort thermique et des économies d’énergie.

SOMFY se fixe pour ambition de gérer au mieux cette énergie, grâce à solutions assorties d’algorithmes d’automatisation intelligents installées chez les consommateurs.

1. Mesurer l’impact de ces solutions :

Des études thermiques, validées par Carbone 4, ont permis d’évaluer l’impact carbone des solutions SOMFY. Le tableau ci-dessous montre les résultats des motorisations et automatisations de volets roulants installés dans des bâtiments résidentiels dans six pays européens.

Pays	Émissions induites par les produits (kt CO ₂ e)	Émissions réduites dans les bâtiments des clients utilisateurs (kt CO ₂ e)	Émissions évitées (kt CO ₂ e)	Ratio Émissions évitées/Émissions induites
France	41	161	120	2.9
Allemagne	93	186	93	1.0
Belgique	7	49	42	6.0
Pologne	30	65	34	1.1
Espagne	5	13	9	1.9
Italie	6	10	4	0.7
TOTAL	182	484	302	1.7

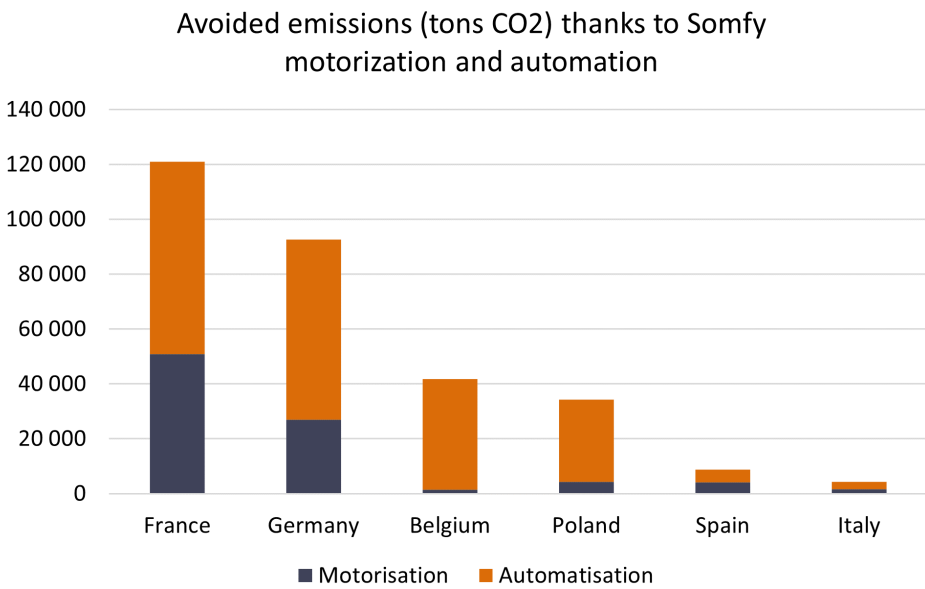
Emissions de CO2 évitées par pays sur le marché résidentiel en Europe

Les principales conclusions sont les suivantes :

Les solutions SOMFY ont un impact positif et évitent en moyenne 1.7 fois leur poids carbone chez les clients utilisateurs.

Les variations entre pays sont fortes. Elles sont liées au mix énergétique de chaque pays ainsi qu’au taux d’automatisation des solutions.

Les émissions évitées générées par des solutions automatisées sont trois fois supérieures à celles générées par des solutions motorisées sur le périmètre étudié.



Proportion des émissions de CO2 évitées entre motorisation et automatisation

2. Mettre à disposition les résultats de ces études :

Des configurateurs prenant en compte la localisation géographique des bâtiments et le type de logement seront mis en ligne en 2023 afin que chacun puisse évaluer les gains énergétiques possibles dans sa situation.

Un livre blanc définissant la méthodologie de calcul est également à disposition.

C. 3E PILIER : AUGMENTER LA SÉQUESTRATION CARBONE

SOMFY est sensible au problème de la déforestation et conscient de la nécessité de contribuer à la reconstitution de puits de carbone végétaux. Ces puits de carbone favorisent l’absorption du CO2 dans l’air et sont bénéfiques à la biodiversité.

SOMFY souhaite donc s’engager dans la démarche de la reconstitution de forêts à proximité de ses sites de production et aussi partout dans le monde via des projets visant une reforestation durable en respect des populations locales.

Ainsi, des premiers projets ont vu le jour à travers la Fondation SOMFY qui a financé la reconstitution d’une partie de la forêt de Magland (à proximité des sites de la vallée de l’Arve en France), ou bien encore à travers la société Reforest’Action par le biais de crédits carbone faisant l’objet de projets certifiés.

Ce type d’action ponctuelle est destiné à être reproduite, notamment en parallèle d’événements qui génèrent de nombreux déplacements, afin de sensibiliser les acteurs de ces séminaires à limiter leur propre impact et à contribuer à la reconstitution des puits de carbone.

SOMFY entend compléter cette démarche initiale par une étude plus complète afin de contribuer à la reconstitution des puits de carbone en proportion des émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

II. AGIR AVEC ET POUR LA PLANÈTE AU-DELÀ DU CARBONE

Le carbone, bien qu'étant une préoccupation mondiale de premier ordre, n'est pas le seul phénomène à surveiller et à préserver. La biodiversité, les ressources minières, la qualité de l'eau sont autant de secteurs sur lesquels l'activité humaine a un impact négatif qui conduit à des déséquilibres inquiétants.

SOMFY entend donc développer une politique environnementale qui s'attache à limiter son impact sur ces facteurs également.

A. GESTION DES DÉCHETS / ECONOMIE CIRCULAIRE

SOMFY participe à la collecte des produits en fin de vie à travers sa contribution aux éco-organismes (Ecosytems, Corepile...) et promeut auprès de ses clients cette filière pour optimiser la collecte des produits usagés.

Comme vu précédemment SOMFY favorise l'éco-conception en privilégiant les conceptions les plus frugales possibles et l'usage de matières recyclées.

Au niveau de ses opérations, SOMFY modernise ses installations pour réduire ses consommations énergétiques et ré-utilise les composants fonctionnels des produits finis non acceptés pour la vente. Par ailleurs, les déchets sont triés et 92% sont recyclés en 2022, contre 89% en 2021.

Le taux de revalorisation des déchets a augmenté grâce aux actions menées en 2022 à savoir le changement de prestataires et un meilleur tri des déchets. Des efforts qui sont complétés par la mise en place de bacs retournables pour remplacer les emballages cartons dans les flux fournisseurs et qui devraient porter leurs fruits en 2023.

La durabilité des produits est également travaillée. Ainsi les durées de garantie commerciale ont été étendues à sept ans sur des produits comme le S&SO RS100 ou le RS100 solar.

Enfin, un certain nombre de produits retournés en SAV, seront retraités afin de repartir dans une filière de distribution et vendus comme produits reconditionnés.

B. BIODIVERSITÉ

Les activités des sites industriels du Groupe consistent à assembler des pièces métalliques et plastiques pour réaliser des produits finis. Ces assemblages utilisent des procédés tels que l'insertion, le vissage, le clippage. Ces opérations n'utilisent ni eau, ni effluents, ni produits de nature à provoquer les rejets dans l'air, dans les sols ou dans les réseaux de collecte.

L'impact des sites sur la biodiversité est donc relativement limité. Cependant, le Groupe y est attentif et développe des actions en faveur de sa protection.

Depuis plusieurs années, diverses pratiques ponctuelles ont ainsi été mises en place :

- Gestion des espaces verts : tonte raisonnée, diagnostic écologique de la flore, plantations de jachères fleuries et d'espèces indigènes
- Installation de 12 ruches sur nos sites français de la Vallée de l'Arve depuis 2020 avec une réintroduction de l'abeille Noire de Savoie, espèce endémique local
- Extinction des éclairages extérieurs hors activité afin de ne pas perturber la faune

Concernant l'aspect produit, le déploiement de l'éco-conception avec un objectif de réduction Carbone amène indirectement à améliorer l'impact sur la Biodiversité. Plusieurs projets sont en cours pour mieux identifier et augmenter l'incorporation de matière recyclée, permettant ainsi de moins puiser dans les ressources fossiles non-renouvelables.

Côté packaging, le critère ACT FOR GREEN imposant que les notices soient imprimées sur un papier 100% recyclé et que le carton soit au minimum à 50% recyclé a permis de diffuser ces pratiques à grande échelle, diminuant ainsi l'emploi de ressources renouvelables.

Ce sujet demandant à être structuré d'avantage, un état des lieux complet et une stratégie sont initiés en 2023 afin de compléter notre politique Carbone et d'être le plus complet possible dans notre responsabilité environnementale.

C. EAU

Comme expliqué au paragraphe précédent, les activités de SOMFY n'ont pas d'impact direct sur les ressources en eau.

La consommation d'eau dans les opérations est uniquement liée à un usage domestique (sanitaires, douches). Ceci explique la faiblesse relative des volumes consommés et retraités.

SOMFY s'engage à réduire ses consommations d'eau, par exemple par le biais d'installation de robinets à infra-rouge sur les sites.

Dans le reste de la chaîne de valeur, la consommation d’eau est prise en compte dans la déclaration environnementale produit au format ISO 14040 PEP Ecopassport®, consultable sur le site de l’association.

(<https://register.pep-ecopassport.org/pep/consult>).

Ces consommations d’eau indirectes générées par la fabrication des produits sur toute la chaîne de valeur sont mesurées par l’analyse de cycle de vie. Lors de cet exercice, 27 paramètres d’impacts sur l’environnement sont exprimés, dont ceux liés à l’eau.

La politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l’entreprise a un impact sur la diminution de la consommation d’eau associée aux produits. Par exemple, la réduction de consommation électrique permet de diminuer la consommation d’eau directement liée à la production de cette même électricité. De la même manière l’éco-conception de la structure mécanique des produits permettra de baisser la consommation d’eau.

La quantification des volumes d’eau consommés dans la chaîne de valeur sera estimée à l’aide des résultats d’ACV et les évolutions suivies selon la même méthodologie.

D.POLLUTION LOCALE ET EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Les activités des sites industriels du Groupe consistent à assembler des pièces métalliques et plastiques pour réaliser des produits finis. Ces assemblages utilisent des procédés tels que l’insertion, le vissage, le clippage. Comme mentionné précédemment ces opérations n’utilisent ni eau, ni effluents, ni produits de nature à provoquer les rejets dans l’air, dans les sols ou dans les réseaux de collecte.

Localement SOMFY contribue à des associations d’industriels telles que GREEN, Idée ou Solucir pour favoriser les synergies locales et échanger sur les bonnes pratiques. Grâce à ces réseaux SOMFY a mis en place fin 2022 « la tournée du laitier ». Cette tournée est effectuée par une navette réalisant une boucle au sein de la Vallée de l’Arve pour desservir : les sites de la vallée de l’Arve, les fournisseurs et la zone de stockage. Elle évite l’usage de véhicules par les fournisseurs (4400kms par an) et fonctionne au BioGaz, permettant ainsi de diminuer les émissions de CO2, particules fines et dioxyde d’azote du groupe.

E. ANALYSER LA RÉSILIENCE AUX RISQUES

Le Groupe a mis en place une analyse de risques climatiques pour les sites de production les plus importants.

La démarche en trois étapes consiste à :

- Identifier les aléas climatiques ayant un impact potentiellement fort sur les opérations du Groupe. Cette analyse est faite en tenant compte de l’historique et des scénarii RCP 2.6 et 8.5 du GIEC, respectivement à horizon 2030, 2035 et 2050
- Etablir un profil de vulnérabilité de chaque site de production. Ce profil est basé sur la sensibilité des processus aux aléas climatiques de la zone géographique dans laquelle se trouve le site ainsi que des capacités d’adaptation existantes. Le profil de vulnérabilité prend en compte le risque le plus élevé d’après les scénarii du GIEC mentionnés plus haut
- Définir un plan d’adaptation pour chacun des risques les plus élevés. Ces plans d’actions sont inscrits dans les plans de continuité d’activité des sites.

En 2022, il ressortait de cette analyse un niveau de risque résiduel relativement faible.

Cette analyse a pour vocation à être déployée étape par étape : en premier lieu étendue aux plus petits sites industriels, elle sera appliquée ensuite aux plateformes logistiques, aux filiales de distribution et enfin à l’ensemble de la chaîne de valeur.

En synthèse, les chiffres clés de la feuille de route environnementale :

Indicateurs	Référence	2022	Objectif 2030
Empreinte carbone des scopes 1 et 2 market based (objectif SBTi)*	15 kT CO2e	12	-50% vs. 2019
Taux d’électricité d’origine renouvelable**	40%	55%	100%
Intensité carbone du scope 3 (objectif SBTi)*	108 kg CO2e/moteur	93	-50% vs. 2019
Taux de produits Somfy vendus avec le label Act for Green	61.5%	65.9%	100%

Les chiffres 2022 de l’empreinte carbone portent sur l’exercice 2021